

AMAP 'Désir de Bio'

*Association Loi du 1^{er} Juillet 1901 - Décret du 16 Août 1901
Enregistrée à Grasse sous le n° 0061023394*

Rapport de gestion à l'Assemblée Générale de l'Exercice 2013

**Mesdames, Messieurs,
Chers Adhérents et Producteurs,**

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation, conformément à la loi et à nos statuts, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de notre Association et des résultats de notre gestion au cours de l'année 2013

Nous vous demanderons donc de vous prononcer sur les comptes de l'année 2013.

Préalablement à la présentation des résultats, nous vous exposons les événements marquants qui sont intervenus dans le cadre de notre gestion.

Rapport de la saison 2013 par Michel LETICHE,

Avant de vous parler d'Alliance Provence et de ses déboires économique-judiciaires, nous voulons remercier cette année tout particulièrement notre nouveau maraîcher Fabrice Leroy qui nous a offert de magnifiques paniers tout au long de l'année et ce, malgré les intempéries subies. Il a su s'adapter et toujours répondre positivement à nos attentes.

Le dynamisme de notre AMAP reste toujours notable puisque, en coopération avec plus de 20 producteurs, c'est environ, et ce malgré la crise plus de 150 000 € (tout confondu) de produits qui ont été livrés cette année.

En 2013, des efforts ont été faits pour que chaque référent soit assisté d'un ou plusieurs suppléants, ce qui a permis à certains de «souffler» et le fonctionnement démocratique de notre AMAP s'en est trouvé amélioré, chacun apportant son retour d'expérience lors des réunions du comité.

Vous avez été nombreux, en répondant au questionnaire, à donner votre avis sur la qualité des produits qui vous ont été proposés tout au long de cette année et nous vous en remercions. Vos remarques sont importantes pour définir ensemble les améliorations à apporter au fonctionnement de notre association.

Quelques exemples parmi d'autres:

- Nous savons que parmi nos membres éminents, certains sont des pros de l'informatique, nous leur demandons de réfléchir pour qu'en 2015 nous puissions tout mettre (ou presque) sur le site afin que les adhérents puissent connaître la semaine de leur paniers, œufs, fromages etc ...,

- Les demandes d'échanges et de ventes de paniers (en cas d'absence), qui sont gérés depuis 3 ans par Hélène, qui de temps en temps s'arrache les cheveux avec les demandes de dernier moment, pourraient être organisées directement sur le site entre «vendeurs et acheteurs»

Beaucoup de tâches de fond sont accomplies collectivement (aide aux distributions hebdomadaires, mensuelles, rangement du local, nettoyage des réfrigérateurs, gestion du site, ...) y compris de remarquables élans de solidarité à la fois vers nos producteurs ayant subis des catastrophes climatiques ou accidentelles mais aussi vers certains amapiens en difficulté passagère.

Cette année, nous devons saluer plus particulièrement les actions de nos Amapiens, des Amapiens de Plascassier et d'autres de PACA qui ont répondu à notre appel pour aider la Famille PERRIMOND. Un grand merci, notamment à la Famille BOVIS-RENARD qui a piloté cette solidarité et qui continue à suivre de près les problèmes engendrés par l'explosion de la Ferme PERRIMOND avec les experts et les assureurs. Malheureusement, eu égard au climat, la maison ne sera pas habitable avant la fin de l'été!!! Mais tous nos Amapiens qui ont proposé de l'aide (meubles, linge, vaisselle, etc...) seront remis à contribution à ce moment là.

Merci à eux de cette rapidité de réponse, merci à Patricia Civel, notre Amapienne Journaliste qui a fait beaucoup aussi pour nos producteurs et qui continuera à suivre la remise en état avec nous.

Comme vous le savez, les AMAPs regroupées initialement autour d'Alliance Provence sont maintenant dotées d'une structure nationale MIRAMAP, une nouvelle charte consomm'acteurs / producteurs a été rédigée. La charte expérimentée en 2013 par les AMAPs des Alpes Maritimes et amendée par tout le réseau national des AMAPs deviendra définitive au cours du premier trimestre 2014.

La réussite et la qualité de ce partenariat entre producteurs et consommateurs repose aujourd'hui principalement sur l'investissement et le militantisme personnel des individus au niveau local. Pour préserver ce mode de fonctionnement, nous devons rester vigilant et participer aux évolutions qui se profilent tant au niveau national, que régional ou local:

- structure nationale disposant de subventions conséquentes, en terme de communication, de protection de notre image, de notre marque, de formation, ...
- refondation d'Alliance Provence,
- création de GIEE (vente directe entre producteurs et consommateurs),....

J'appelle donc chacun d'entre vous à se porter volontaire pour faire en sorte que les AMAPs continuent à vivre dans cet esprit convivial et solidaire et que les 10 prochaines années de notre AMAP soient non seulement aussi fructueuses et aussi agréables à vivre que celles qui viennent de s'écouler mais encore plus dynamiques et plus participatives.

Nous devons également renouveler nos vifs remerciements pour le soutien apporté par la Mairie de Valbonne au mouvement AMAP et à notre AMAP notamment par la mise à disposition gratuite du local.

3 février 2014/envoi avec convocation -
Modification erreur dans liste referents.

Rapport financier de l'exercice par Mireille POCHERON

L'activité dont nous vous rendons compte est reflétée par les comptes de l'exercice 2013 que nous vous présentons maintenant :

Le produit des cotisations s'est élevé à 582 euros contre 618 euros pour l'exercice précédent (dont 103 euros affectés à la réserve panier solidaire). Il n'avait pas été prévu d'affectation au compte du panier-solidaire lors du vote de l'AGO tenue en 2013. Par contre nous avons encaissé la somme de 75 euros pour la revente de paniers d'un de nos adhérents défaillant. Cette somme a été affecté au compte du panier-solidaire par décision du Comité.

Le total des produits d'exploitation a atteint 657 euros contre 618 euros pour l'exercice précédent.

En regard, les charges se sont élevées à 932,68 euros, alors qu'elles atteignaient 370,38 euros en 2012.

La forte augmentation des charges provient de :

- notre participation à hauteur de 300 euros à la fête des Amap
- la réparation de notre porte suite à un acte de vandalisme (120 euros) ainsi qu'au remplacement du projecteur volé.

La perte de l'exercice s'élève à 275,68 euros contre un bénéfice de 247,62 euros en 2012.

En outre, en accord avec le Comité nous avons utilisé la réserve panier-solidaire à hauteur de 255 euros, pour aider un de nos amapiens en difficulté.

Affectation du résultat

Nous vous invitons à affecter la perte de l'exercice s'élevant à 275,68 euros au poste Réserve- panier solidaire pour 75 euros et Report à nouveau pour -350,68 euros :

Report à nouveau au 1 ^{er} Janvier 2013:	832,84 €
Imputation perte :	- 350,68 €
Report à nouveau au 1 ^{er} Janvier 2014 :	482,16 €

Reserve - panier solidaire au 1 ^{er} Janvier 2013	285,00 €
Imputation bénéfice	75,00 €
Reserve panier-solidaire utilisée en 2013	- 255,00 €
Reserve - panier solidaire au 1 ^{er} Janvier 2014	105,00 €

En ce qui concerne le bilan provisionnel, nous avons prévu une somme de 100 euros pour l'organisation de notre participation aux manifestations prévues en 2014.

Nous avons également prévu de ne pas reverser la cotisation de 10 euros par adhérent à Alliance Provence, et d'affecter cette somme à un compte de réserve dans l'attente de notre positionnement pour l'avenir et éventuellement de la prise en charge directe de l'assurance de notre Amap, qui jusqu'à présent était assurée par le contrat d'Alliance Provence.

Un grand merci tout particulier à Mireille pour ses magnifiques tableaux de répartition des produits qui facilitent la vie hebdomadaire de TOUS, mais qui malgré sa démission de Référente a pris le temps de continuer la gestion des tableaux. Merci encore pour son dévouement.

Réflexions sur tableaux informatiques sur le site.

Et c'est là que je vous rappelle que nous devons déjà réfléchir sur la mise au point d'un traitement informatique par le site.

Nous en avons déjà parlé plusieurs fois, mais je crois qu'avec les problèmes de santé rencontrés par certains de nos référents, il faut y réfléchir avec efficacité.

Un appel est fait aux divers membres anciens et nouveaux de notre Association pour prendre la relève, nous avons besoin de candidatures pour reprendre cette tâche ayant des bonnes connaissances en EXCEL.

Cependant, Mireille acceptera, j'en suis sûre de donner un coup de main pour construire le tableau afin qu'il soit prêt à être complété dès le début des contrats Avril/mai.

Ce tableau est un peu compliqué à tenir compte tenu des contrats à la semaine ou à la quinzaine, et nous faisons appel à toute bonne volonté.

Je suggère donc qu'un référent « volontaire et initié », puisse collecter les diverses idées et fasse des propositions concrètes faciles à mettre en place avec le Site rapidement.

RAPPORT PARTICULIER SUR ALLIANCE PROVENCE

Historique:

Créée en 2001, Alliance Provence a pour mission de mettre en place, de gérer et de fédérer, en PACA, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (A.M.A.P.) entre des groupes de consommateurs et des agriculteurs dans le cadre d'une économie solidaire alternative, hors économie de marché, permettant non seulement le maintien de l'agriculture de proximité mais aussi une production d'une grande qualité nutritive, gustative, diversifiée en toute transparence et sécurité alimentaire.

Alliance Provence est une association qui s'est donnée pour but de promouvoir l'information et l'intervention dans le débat public des conséquences des politiques et pratiques agricoles sur le maintien des agriculteurs, la consommation et l'environnement ainsi que les problèmes liés au commerce ou à l'échange des produits agricoles ou assimilés, en France, en Europe et dans le monde.

Alliance Provence est constituée en 4 collèges représentant les Amaps (Collège A), les Producteurs (Collège B), les associations partenaires (Collège C) et les consommateurs (Collège D).

Historiquement, notre Amap a, depuis l'origine, accompagné Alliance Provence dans son développement et a toujours fait partie du Conseil d'Administration en tant que membre élu du Collège A.

En 2013, un certain nombre d'événements sont intervenus:

- Avril 2013: démission de notre Amap, représentée par Hélène Bovis-Renard, du Conseil d'Administration d'Alliance Provence. Les raisons principales étaient les suivantes: déficit récurrent de transparence envers les Amapiens et manque de vision de la politique menée par Alliance Provence.
 - Juillet 2013: Assemblée Générale d'Alliance Provence à Marseille où les principaux textes présentés par le Conseil d'Administration ont été rejetés (rapports moraux et financiers 2012, budget 2013, résolutions, ...). Suite à des débats houleux, il est demandé de réfléchir à une «refondation» d'Alliance Provence
 - Août 2013: Confirmation de malversations et de pertes financières dans la gestion d'Alliance Provence (déficit de l'ordre de 100 000 €)
 - Octobre 2013 :
 - Nouvelle Assemblée Générale d'Alliance Provence à Valbonne d'où il ressort :
 - confirmation du déficit budgétaire et cessation de paiement,
 - élection d'un nouveau bureau, lors du CA qui a suivi l'AG du 19/10/13
- Présidente : Aziyadé BAÏNOUTI
Trésorier : Denis CAREL
Secrétaire : François WALLER
Secrétaire Adjointe : Annette REVRET T
Correspondance avec le MIRAMAP : Alain RICHARD
- Nota : L'Amap Désir de Bio est réélue au Conseil d'Administration (Collège A) sans participation au vote, représentée jusqu'à ce jour par son Président
 - Dépôt de plainte contre un deux ex co-président d'Alliance Provence en fuite pour vol de biens appartenant à l'association, faux en écriture et menaces auprès vis à vis des salariés,
- Novembre 2013 :
 - Mise en redressement judiciaire d'Alliance Provence (13/11/13) avec 2 périodes consécutives d'observation de 6 mois
 - Début de la procédure de licenciement collectif pour motif économique des salariés
 - Rencontres avec les instances politiques qui subventionnent habituellement Alliance Provence

Eléments de discussion :

Alliance Provence a traversé en 2013 une période très difficile.

La nouvelle Présidente est objectivement portée de bonnes intentions: prise en main des actions très urgentes (redressement judiciaire, rencontres avec les salariés, ...), soucieuse de communication avec le Conseil d'Administration, les salariés et les Amapiens.

Les tâches à court terme qui attendent Alliance Provence dans le but d'une refondation sont immenses et passionnantes.

Mais:

- Les réunions du Conseil d'Administration (environ 1 tous les 15 jours par téléphone) sont structurellement très peu efficaces du fait de l'éloignement géographique des membres, de leur disponibilité, des prises de parole difficiles, des fortes personnalités,...
- Les Comptes Rendus ont du mal à sortir malgré la mise en place d'une procédure QNDRC (Qui Ne Dit Rien Consent),
- La communication vers les Amapiens a du mal à aboutir. Le site d'Alliance Provence n'est pas à jour..
- Les grands choix stratégiques (quelles missions avec quels moyens?) du devenir d'Alliance Provence n'ont pas pu être débattus et les discussions sur ce sujet ne sont pas encore programmées
- Le plan social mis en place auprès des salariés nécessite de la présence locale (Orgon- Bouches-du-Rhône) et une relation personnalisée immédiate au détriment des visions d'avenir
- Les individualités et les structures anciennes ayant abouti à la catastrophe économique et politique de ces dernières années sont toujours présentes et ont la connaissance des dossiers, des interlocuteurs...
- Au niveau national, le mouvement grossit et se structure, nécessitant une prise de vision claire de notre engagement militant.
- Localement l'Antenne O6 d'Alliance Provence, avec une salariée financée par une subvention européenne, continue d'avancer avec des résultats notables mais dans des directions qui lui sont propres et peu remises en cause (participation GIEE, ...)
-

Lors de notre dernière réunion, la question avait été posée: devons nous rester Administrateur? Pour quoi faire, que pouvons nous apporter, comment?

Sinon comment participer à ce mouvement qui, de par sa taille et son expérience, arrive à l'âge de maturité et est soumis à la fois à des attaques extérieures (compétition oblige) et internes (ego personnels, visions différentes, ..).

L'Assemblée souveraine devra donc répondre aux trois options proposées :

3 février 2014/envoi avec convocation -
Modification erreur dans liste referents.

- 1) Rester membre élu du CA d'Alliance Provence pour sortir de la crise et mettre le mouvement dans la bonne direction
- 2) Démissionner du CA et se désolidariser des décisions prises, tout en restant force de proposition dans la mesure du possible.
- 3) Se retirer d'Alliance Provence et proposer une solution alternative pour faire vivre notre Amap.

Règlement intérieur.

En raison des problèmes rencontrés avec Alliance Provence dans nos rapports, et à la suite de notre dernier RV de Comité, nous souhaitons vous proposer que le niveau du montant de l'adhésion pour les deux années à venir soient modifié en comptabilisant le montant de la cotisation revenant à Alliance Provence (10 €) sur un poste en attente du « futur » d'Alliance Provence ou de toute autre entité que nous rejoindrions.

Il y a donc lieu de modifier l'article 6 du RI qui n'oblige pas le producteur à communiquer son n° d'adhésion à Alliance Provence, (mais en revanche doit nous communiquer les numéros AB, AOC, ECOCERT etc ...).

Nous proposons donc une modification de l'article 6 ci-dessous:

Le contrat doit comporter obligatoirement le n° de l'adhésion du Producteur aux divers labels (AB - AOC - ECOCERT etc ...) »

Nous vous demandons donc de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

En application de la nouvelle Charte 2012/2013, la cotisation est désormais « à l'année civile ». - Fixation de la cotisation : (1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013)

Nous vous proposons de maintenir la cotisation à **16 €** se décomposant comme suit :
la somme de 6 € sera destinée à notre Association DESIR DE BIO
la somme de 10 € sera déposée sur un compte permettant de prévoir notre avenir avec ou sans Alliance Provence

Nous vous demandons donc de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

Elle est due depuis le 1er Janvier (année civile) et devra être réglée, dans son intégralité au plus tard le 6 avril 2014 (date de signature des contrats) de la part des adhérents.

Cette année, eu égard aux « turbulences » d'Alliance Provence, nous proposons les choix suivants :

que SEULE l'Association AMAP DESIR DE BIO » cotise (problème d'assurance)
et que SEULS les adhérents le souhaitant cotisent à titre personnel (10€) auprès d'Alliance Provence, étant précisé que les 10€ supplémentaires seront versés directement à l'ordre d'Alliance Provence et ne passeront pas par les comptes de notre

AMAP, sauf avis contraire bien entendu.

Nous vous demandons donc de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

Changement de référents

Nathalie DUBUS chargée du contrat champignons avait accepté de prolonger sa mission. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Haydée Muller a pris la succession d'Estelle BOUTRY qui a déménagé, auprès de la Famille PERRIMOND. Merci à elle en ces moments difficiles que la Famille Perrimond traverse.

Hélène a annoncé que cette année 2014 elle aura 70 ans et qu'elle souhaiterait passer la main au moins pour tenir tout ou partie du secrétariat tout en restant Référente des contrats Poissons et Coquillages et Pommes de Terre.

Cecile ROBERT quant à elle, a pris en charge les contrats Brev=bis (Hiver Printemps)

Un appel est fait aux divers membres anciens et nouveaux de notre Association pour prendre la relève, toute candidature nouvelle est acceptée.

Liste adhérents en attente (Liste de remplacement)

Comme l'année précédente, nous avons décidé d'inclure la liste de remplacement eu égard au fait que certains de ces membres ont été **très assidus et actifs, été comme hiver et nous ne pouvons que les remercier en les intégrant au Groupe**, ce qui permettra à nos producteurs de continuer la livraison de leur production avec sérénité.

Cependant, certains de la « **liste de remplacement** » ont manifesté le désir d'y rester et de ne prendre que des paniers de remplacement soit en raison de problèmes d'horaires, de problèmes financiers, de déplacements nombreux, d'un changement dans la composition familiale.. etc

Bien entendu, ils continueront d'être appelés systématiquement lors des paniers de remplacement.

Cependant, nous demandons que **spontanément** une candidature se fasse connaître pour la gestion de la liste de remplacement qui consiste :

A répondre aux nombreuses demandes de renseignements en adressant tous les documents relatifs à notre Amap

A gérer ladite liste afin de soulager Hélène. Bien sûr il y a un site dédié à cet effet qui sera transmis directement au candidat volontaire avec l'aide d'Hélène bien entendu tout au long de l'année 2014.

Liste des contrats :

En fonction des nouveaux contrats, et de nouveaux référents, notre liste « inventaire » actuellement en cours des produits livrés en 2013 est :

- LEGUMES BIO - Fabrice LEROY de Villeneuve Loubet)

3 février 2014/envoi avec convocation -
Modification erreur dans liste referents.

- Référentes : Anne Mautaint et Marion Dehan
- FRUITS et JUS DE FRUITS BIO d'été - Jardins de Gaïa (Vaucluse)
Référents : Thierry Martini et Fanny Laverty
- AVOCATS BIO (Jardin des Antipodes à Menton)
Référente provisoire : **Hélène Bovis Renard - (Référent à trouver)**
- CHAMPIGNONS et ENDIVES (Champignonnière du Tignet (Christian BOSELLI)
Référente : **Nathalie DUBUS - Binôme : Demande d'adjoint ?**
- POMMES DE TERRE (Bleu d'Argens - Véronique BLANC) - (Septembre à Janvier)
Référentes : Hélène BOVIS RENARD et Brigitte Fauvergue
- HUILES ESSENTIELLES et dérivés savons, cosmétiques + paniers cadeaux Bleu d'Argens - Véronique BLANC) :
Référentes : Hélène BOVIS RENARD et Brigitte Fauvergue
- OEUFS BIO (Stéphane MAILLARD (tout l'année)
Référente : Thierry Martini - **Binôme : Demande d'adjoint ?**
- FROMAGE DE CHEVRE BIO(Charles Wirth et Véronique Sonntag)
Référente : Anabelle PRADON - **Binôme : Demande d'adjoint ?)**
- FROMAGES DE BREBIS (Martine Lantéri) - hiver/pintemps
Référente : Cécile Robert - **Binôme : Demande d'adjoint) ?**
- FROMAGES DE BREBIS BIO (Marc Perrimond) - été/automne
Référente : Haydée MULLER - **Binôme : Demande d'adjoint) ?**
- CHEVREAU BIO (Charles Wirth et Véronique Sonntag) - Ponctuel)
Référente : Anabelle PRADON
- Agneau BIO - (Nathalie Noblet et Jean Rastouil) Ponctuel)
Référent : Jacques TEYRAS **Binôme : Demande d'adjoint) ?**
- PORC - POULETS - TERRINES, Saucisses etc ... (Gaec LE MERINOS)
Référents : Michel LETICHE et Wout Somers
- POISSONS (Ferme Acquapole BIO) 1^{er} Janvier au 31 décembre
Référente : Hélène BOVIS RENARD
Trinômes : Claude Di Lorenzo et Claudine Boutevin
- MOULES ET HUITRES (Ferme Acquapole) 1^{er} Janvier au 31 décembre
Référente : Hélène BOVIS RENARD
Trinômes : Claude Di Lorenzo et Claudine Boutevin
- BŒUF - VEAU BIO : (Stéphane MAILLARD)
Référent : Wout Somers -
- BŒUF - VEAU BIO : Gandon)
Référent : Wout Somers -
- POMMES ET JUS DE POMMES BIO (DELABRE) :
Référents : Annie Canat - et Claudine BOUTEVIN
- JUS DE POIRES ET POIRES COING (Henry POULAIN)
Référent : Haydée Muller
- AGRUMES HIVER BIO (Bernard Cuerca)
Référents : Brigitte FERRACIN
- HUILE OLIVE BIO (Eric Faustin) +dérivés + confitures+ Chataignes + fruits été + paniers cadeaux :
Référente : Helen WRIGHT
- HUILES ESSENTIELLES (Eric Faustin) de Lavande, de Romarin, de Camphre d'Eucalyptus etc :
Référente : Helen WRIGHT ...

- LEGUMINEUSES PACIFICO (Lentilles, pois Chiches, farines etc ...)
Référénte Cécile Delion Lesinq
- MIEL et dérivés (Frédérique et Philippe MAURE - St Cezaire)
Référénte : Caroline TROALEN : Binôme : : **Demande d'adjoint** ?
- GELEE ROYALE (René Généro) à Sospel seul producteur local.
Référénte provisoire: Hélène Bovis Renard (Référént à trouver)
- PAIN BIO : (Guylhem BRIZARD) (Septembre à Avril)
Référénte : Caroline Troalen - Joelle Marchetto
- PRODUITS LAITIERS BIO (Ferme Ste Luce)
Référénte : Anne Mautaint - - Anne Lairaud
- PRODUITS BIOSENS
Référént : Michel LETICHE :
- VIN BIO Domaine de Fouques
Référént : Michel LETICHE - Wout Somers
- Poulets, Pintades, Canards BIO de FOUQUES :
Référént : Michel LETICHE - Wout Somers
- NOIX DE GRENOBLE (1 fois fois par an)
Référénte Claudie Drouet Binôme : **Demande d'adjoint** ?
- PRODUITS FLORAUX dérivés des plantes à Parfums locales (Michèle CAVALIER)
Référénte : Cecile Delion LE SING Binôme : **Demande d'adjoint** ?

Conseil d'Administration (Comité Directeur)

En application de nos statuts, (article 11) nous vous proposons de permettre à chaque Assemblée annuelle d'élire un nombre d'administrateurs bénévoles non référents égal à la moitié du nombre de référents titulaires et suppléants pour l'année en cours et pour l'année 2014 le Conseil d'Administration peut accepter jusqu'à 6 nouveaux membres.

Nous vous rappelons cependant, que les réunions du Conseil d'Administration (Comité Directeur) sont ouvertes à tout Adhérent qui souhaiterait participer à ces réunions, les dates étant annoncées sur le site et lui demandons de se faire connaître auprès du Bureau, étant précisé qu'il ne disposera que d'une voix consultative.

Nomination du Bureau

En conséquence de ce qui précède, le Conseil d'Administration (Comité Directeur) se réunira donc à l'issue de l'Assemblée pour nommer le nouveau Bureau pour l'exercice 2014 et un nouveau Président.

D'ores et déjà, les candidatures au poste de Président de notre Association seront les bienvenues.

Nous vous rappelons que notre bureau actuel est formé de :

Président : Michel LETICHE

Trésorière : Mireille POCHERON.

Secrétaire : Hélène BOVIS RENARD

Retards importants (horaires)

Cependant, nous vous rappelons que ce sont les bénévoles qui font les permanences tant le vendredi ou le samedi et qu'il y a lieu de faire en sorte qu'ils ne soient pas obligés systématiquement de vous rappeler au téléphone pour vous dire que vous avez des produits qui vous attendent.

Nous vous demandons donc de penser à eux en **respectant les horaires de livraison** et/ou de prévenir l'un des bénévoles de votre retard, et de venir chercher les paniers laissés devant (ou dans le local) à votre demande ce qui oblige à les faire revenir.

Producteurs et Bénévoles

En conséquence de ce qui précède, nous vous proposons donc de renouveler toute notre confiance à nos Producteurs anciens et nouveaux et remercions l'ensemble des Bénévoles anciens et nouveaux qui ont permis, cette année encore, une bonne organisation de notre Association et surtout de permettre à nos producteurs de signer de nouveaux contrats en conséquence

Permanences :

En ce qui concerne les permanences des livraisons, nous vous demandons de vous organiser afin d'assurer au minimum QUATRE (4) permanences pendant l'année .

Pendant les mois de mai, juin, juillet, Aout et Septembre, il y aura lieu de prévoir **TROIS (3) personnes au minimum en plus par permanence, en raison de l'importance des paniers et des caisses de légumes à décharger.**

Une liste d'inscription restera ouverte au Bureau lors de chaque distribution et **un appel SOS sera lancé si besoin est.**

En revanche certains d'entre vous ne pouvant assurer les **permanences** en semaine ont proposé d'assurer les livraisons ponctuelles du Samedi ; nous tenons à les remercier, car le Samedi, il y a foule en raison du nombre d'AMAPs et du nombre de Producteurs.

En revanche, il y a lieu également de mettre en place **une liste « tournante » de Responsable de l'organisation des livraisons du Vendredi dont le nom figurera à côté de la date des feuilles de permanences,** afin que ce ne soient pas toujours les mêmes qui assurent ces responsabilités.

Tenue d'Assemblée et Signature des Contrats :

Cette année nous avons demandé à l'avance à la Mairie une salle pour la tenue de la réunion de signature des contrats AMAP et malheureusement nous avons été obligés d'accepter la date et le lieu proposés par la Mairie :

Comme nous vous en avons informé par divers mails, la signature des contrats aura lieu à la

Salle de réunion des Associations, Salle Sainte Hélène . .

Le Dimanche 6 avril de 10h30 à 14h30

au plus tard au même endroit que notre Assemblée Générale du 20 février 2014

Bien entendu, comme d'habitude, vous aurez reçu, au préalable, **PAR MAIL**, les contrats que vous aurez déjà pré-remplis et réglés. Vous devrez donc, à cette occasion, les remettre aux Référents présents ce jour là ou avant s'ils sont prêts) avec les règlements obligatoires.

Toutefois, si vous ne pouvez vous déplacer, merci de les adresser à chacun des Référents concernés [avant la date du 1^{er} avril 2014 accompagnées des règlements correspondants](#).

Il est bien évident que ce sont encore les bénévoles (et les référents) qui seront à pied d'œuvre (les bonnes volontés seront les bienvenues) ce dimanche là et nous vous demandons de faire en sorte que les horaires soient respectés afin de ne pas trop empiéter sur un jour de repos dédié en principe à nos Familles.

Merci pour eux et surtout merci à ceux qui accepteront de venir les aider.

Nous vous remercions, à l'avance de votre compréhension.

COMMUNICATION INTERNE/EXTERNE (<http://www.amapvalbonne.net>)

Nous vous rappelons que nous avons un site qui marche parfaitement bien grâce à Cécile et Bruno et qu'il y a lieu de s'en servir au maximum surtout pour regarder vos dates de permanences, les contrats etc

Afin de faciliter le travail des bénévoles et des référents-bénévoles et de permettre leur remplacement en cas de besoin, nous sommes toujours à la recherche d'utilisateurs expérimentés d'excel, d'informatique, site d'internet etc cela pourrait permettre alors à ceux qui ne sont pas toujours disponibles pour assurer les permanences de livraison, de les remplacer par une participation active au sein de notre Association et nous permettre peut être pour l'année 2014 de mettre en place un tableau sur le site de toutes les livraisons, mais nous en avons déjà parlé tout à l'heure.

Maintenant, nous vous invitons à approuver l'affectation du résultat qui vous a été proposée, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 tels qu'ils vous sont présentés, et à donner quittance au Comité de Direction de la gestion, et d'adopter les résolutions qui vont vous être soumises.

Le Président

Michel LETICHE